



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Cabinet du préfet
Bureau Communication
Interministérielle

Melun, le 18 juin 2019

2^{ème} édition de l'opération alternative à la sanction

Mercredi 19 juin 16h30-18h et Samedi 22 juin 9h00 à 12h30

RN3 et Sous-préfecture de Torcy

Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne et Dominique Laurens, procureure de la république près le tribunal de Meaux ont souhaité mener cette année une opération dite « d'alternative à la sanction » qui se déroulera en deux temps.

Du 10 au 21 juin, sur les secteurs de Meaux et de Lagny-sur-Marne, des contrôles routiers mis en œuvre par la police, les CRS et la gendarmerie ciblent notamment des comportements à risque tels que :

- le refus de priorité aux piétons ;
- les distances de sécurité entre deux véhicules ;
- les infractions liées au téléphone tenu en main ou au port à l'oreille d'un dispositif susceptible d'émettre du son.

Lorsque l'infraction constatée par l'agent verbalisateur figurera dans la liste des infractions arrêtée par madame la procureure de la république près le tribunal de Meaux, il sera proposé au contrevenant une alternative à la sanction, à savoir un classement sans suite de l'infraction relevée si ce dernier assiste à une demi-journée de sensibilisation.

Pour des raisons de sécurité, la presse est invitée uniquement lors des contrôles du mercredi 19 juin 2019 de 16h30 à 18h00 sur la RN3 (sens Claye-Souilly/Meaux sur la commune de Trilbardou).

La demi-journée de sensibilisation se déroulera le samedi 22 juin 2019 de 9h à 12h30 à la sous-préfecture de Torcy. Elle est également ouverte à la presse.

Lors de cette demi-journée, Béatrice Abollivier, préfète de Seine-et-Marne et Dominique Laurens, procureure de la république près le tribunal de Meaux introduiront la deuxième édition du dispositif d'alternative à la sanction mise en place dans le département et échangeront avec les contrevenants.

Ces derniers suivront ensuite des ateliers de sensibilisation (tapis alcool/drogues, sensibilisation aux distances d'arrêt et à l'usage du téléphone, test choc, révision du code de la route). Cette matinée se terminera par une conférence sur l'impact financier et moral d'un accident.

Les journalistes qui souhaitent couvrir le contrôle routier et/ou la demi-journée de sensibilisation sont priés de bien vouloir en informer le bureau de la communication interministérielle.

Contacts presse

Bureau Communication Interministérielle

☎ 01.64.71.75.29 – 01.64.71.75.95

✉ pref-communication@seine-et-marne.gouv.fr